

Enfance: inquiétudes face à la pénurie de personnel qualifié

Dans un communiqué, la plateforme romande pour l'accueil de l'enfance demande l'élaboration d'une « stratégie cohérente » face à la pénurie de professionnel-le-s dans le secteur de l'accueil de l'enfance.



© DepositphotosSix

recommandations. C'est ce que formule Pro Enfance pour faire face à la pénurie de personnel qui touche un secteur de l'accueil de l'enfance en grande évolution : « Les missions du champ se sont étendues (éducation, socialisation, prévention, accompagnement de la parentalité, inclusion des enfants à besoins spécifiques, entre autres). Cette complexification rend le domaine d'autant plus passionnant mais nécessite également des moyens pour s'adapter aux évolutions de la société », affirme un communiqué de la plateforme romande pour l'accueil de l'enfance publié le 14 juillet. Dans ce contexte, l'association relève les défis auxquels il s'agit de répondre : « manque de places, coûts élevés pour les familles, iniquité des offres et désormais pénurie de personnel tant au niveau des équipes éducatives que des directions ».

Rappelant que les métiers de l'accueil de l'enfance nécessitent un haut niveau de compétences, l'association met en lumière les spécificités propres à ce domaine, en matière de pénurie de personnel. Elle souligne ici la croissance importante de la demande tout au long de ces dernières décennies, induisant la nécessité de compter sur davantage de professionnel-le-s. Elle relève également des conditions de travail « encore souvent inadéquates face aux besoins des enfants », lesquelles engendrent reconversions professionnelles et épuisement du personnel.

Les recommandations

- Renforcer la formation initiale en soutenant les écoles de formation et les places de formation.
- Garantir des conditions de travail pour assurer la continuité des engagements professionnels du personnel éducatif. Cela implique des conditions-cadres répondant aux responsabilités : taux d'encadrement des enfants adéquats, temps de travail hors enfants, possibilités de formation continue et de supervision, aménagement des espaces répondant aux besoins individuels dans un cadre collectif.
- Renforcer l'identité professionnelle des équipes éducatives et reconnaître explicitement les compétences complexes liées au secteur d'activité : exige du personnel éducatif qualifié et des directions formées, des rémunérations en adéquation et des possibilités d'évolution professionnelle.
- Rendre cohérente la prise en charge de tous les enfants de 0-12 ans qui en ont besoin : une coordination et une répartition claire des compétences entre les échelons politiques, y compris en matière de financement stable et pérenne. La qualité et le contrôle des conditions-cadres doivent relever de la compétence des cantons, en concertation avec les villes et les communes.
- Instituer un article constitutionnel fédéral ou une base légale soutenant l'accueil de l'enfance et un observatoire national de l'enfance.
- Impliquer les acteurs concernés pour approfondir la thématique, échanger sur les pratiques favorables aux questionnements et aux possibilités d'alternatives comme celles du congé parental qui permettrait de diminuer la demande de places d'accueil.

(CROC, avec communiqué)

[Lire le communiqué de presse](#)